

Communiqué

Paris, le 26 mars 2026

Publiée à 18:30 CET

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2025

Le Document d'Enregistrement Universel de Verallia pour l'exercice 2025 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au format ESEF le 26 mars 2026.

Le Document d'Enregistrement Universel 2025 est tenu gratuitement à la disposition du public à compter de ce jour dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et peut être consulté sur le site internet de la Société (www.verallia.com) depuis l'espace « Investisseurs », sous la rubrique « Information réglementée », ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Document d'Enregistrement Universel 2025 contient notamment :

- le rapport financier annuel 2025 ;
- le rapport de gestion annuel du Conseil d'administration ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ; et
- le rapport de durabilité.

À propos de Verallia

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 11 000 entreprises dans le monde. Verallia produit près de 18 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. En septembre 2025, la SBTi valide officiellement l'objectif long-terme Net Zero 2040 de Verallia selon son Net-Zero Standard. Verallia s'engage, à horizon 2040, à réduire ses émissions de CO2 de scopes 1 & 2 de 90 % et à compenser les 10 % restantes comparé à l'année de référence 2019. Cet objectif est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Contact relations investisseurs Verallia

David Placet | david.placet@verallia.com

Raphaël Rolland | raphael.rolland@verallia.com